

**COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2016**

L'An deux mille seize

Le Neuf Septembre, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 Août 2016

**PRESENTS** : FROMENT R., PIGNON M., SEGUI H., ROBIN A., MAROUSSIE G., BOURNEL P., GONIOT C., BOBINEAU P., MASSIOT J., ARCHAMBAUD M.

**ABSENTS** : CHARLÉ L., GROLLEAU D., MIUS S., FAUCHER M. (excusés)

Secrétaire de séance : Mme ROBIN Annie

Pouvoir de Mme MIUS Sylvie à Mr BOURNEL Paul

Pouvoir de Mr GROLLEAU Denis à Mr FROMENT René

Pouvoir de Mr CHARLÉ Laurent à Mr BOBINEAU Patrice

Pouvoir de Mme FAUCHER Marie à Mme ROBIN Annie

**OBJET :**

- **Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 30 Juin 2016**
- **Contrats CAE**
- **Heures complémentaires Mme BOUHIER Fabienne**
- **Création Commission Ouverture des plis**
- **Boulangerie**
- **Tarif Plateau**
- **Programme Effacement de réseaux**
- **Fibre Optique**
- **Questions diverses**

Dernier compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal,

- ✓ Accepte le renouvellement du contrat CAE de Mme CHEVALIER Maryvonne pur une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 à raison de 26 heures par semaine
- ✓ Accepte de recruter Mme HERVE Valérie en contrat CAE à raison de 31 heures/semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016
- ✓ Accepte la paiement de 21 heures complémentaires à Mme BOUHIER Fabienne
- ✓ Autorise la création de la commission d'ouverture des plis :  
Délégués titulaires : SEGUI Hélène, BOBINEAU Patrice, GROLLEAU Denis  
Délégués suppléants : MIUS Sylvie, ROBIN Annie, GONIOT Christophe  
Président : René FROMENT
- ✓ Accepte la signature d'un bail précaire avec LA SARL RAPHEL :
  - de reconduire le bail précaire pour une durée de 1 an avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2016.
  - De partager Les frais de bail par moitié
  - De louer la partie habitation à Mr ALEX Raphel et Mme BOUCHEAU Victoria pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour un montant mensuel de 309.00 euros.

- De louer le local commercial pour un montant mensuel de 416.00 € HT, avec une gratuité totale des six premiers mois, du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 28 Février 2017.
- ✓ Décide de fixer deux tarifs pour la location du plateau communal aux habitants de la Commune :
  - 35 € pour l'enlèvement des branchages et déchets verts
  - 50 € pour l'enlèvement des monstres
- ✓ Autorise le Maire à signer deux conventions du Sydev :
  - Rue du Fief du Bois :  
Montant des travaux estimés à 50 638.00 € (variante haute) ou 40 862.00 € (variante basse)
  - Rue du Paradis :  
Montant des travaux estimés à 46 622.00 € (variante haute) ou 31 288.00 € (variante basse)
 Accord à l'unanimité des membres présents, Monsieur Le Maire est autorisé à signer la convention avec le Sydev.
- ✓ Autorise Monsieur Le Maire à installer une armoire pour la fibre optique

### Questions diverses :

- Demande de subvention gymnastique volontaire :  
Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Madame La Présidente de La Gymnastique Volontaire concernant une demande de subvention pour le financement de prospectus (rentrée 2016/2017). Le Coût de l'impression est de 73.00 € pour 500 flyers. Monsieur Le Maire explique à l'assemblée que la subvention annuelle attribuée à cette association, a déjà été augmentée de 7 % cette année, et qu'il ne s'agit pas d'achat de matériel. Si la commune commence à donner des subventions pour de la publicité, il faudra qu'elle le fasse pour toutes les associations.  
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, Monsieur Le Maire va rédiger un courrier à Madame La Présidente lui expliquant les motivations du refus.
- Plusieurs dates à retenir :
  - Réunion le 13 Septembre à 10 h 00 de la Commission Bâtiment et Commission Ecole : Visite du logement au 2 Rue des Têteaux, pour un projet de transformation du logement en salle de classe.
  - Le 28 Septembre à 20 h 00, Réunion Publique à La salle des Fêtes (petites salles) présentation du PLU (Plan local d'Urbanisme) de la Commune
  - Prochaine réunion de Conseil Municipal le 6 Octobre 2016 à 20 h 30, arrêt du PLU.
  - Invitation le 13 Septembre à 18 h 30, au théâtre MILLANDY à Luçon, Présentation du Syndicat Mixte du Pays de Luçon, rendez-vous à 18 h 00 à la Mairie pour le co-voiturage.
  - Le 10 Septembre, inauguration du Centre Bourg à 10 h 30, RDV à la Mairie à 10 h 00.
  - Rendez-vous de Mr GONIOT Christophe le 13 septembre en Mairie à 11 h 00 avec la Société PUBLICA, pour la finalisation du plan de la Commune.
- Remerciement de la famille FAGOT lors du décès de sa mère
- Ecole Publique : effectif à la rentrée scolaire 99 enfants inscrits mais 91 présents le jour de la rentrée. Il y aurait une dizaine d'enfants scolarisés hors commune ( 4 à l'Ecole Privée de Champagné-les-Marais, 2 à l'Ecole Privée de Moreilles, 1 à l'Ecole de Puyravault, 2 à l'Ecole Privée de Marans, 2 à l'Ecole Privée de Sainte Gemme La Plaine)
- Projet d'aménagement de l'ancien terrain de Foot : Le projet a été voté par la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin le 05/09/2016, l'appel d'offres paraîtra dans la presse avant le 15/12/2016, Mr BOUDEAU de la SPL est chargé du dossier. Le Président de la Communauté de Communes a missionné Monsieur Le Maire pour suivre le chantier par délégation.

- Gîtes de Pêche : La sécheresse de cet été a provoqué des fissures aux Gîtes de Pêche qui s'agrandissent de jour en jour. Une déclaration de sinistre a été faite par la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin à la SMACL. Monsieur Le Maire s'est déplacé sur le site, accompagné de Mr BOBINEAU Patrice, des travaux sont à envisager.
- Madame ROBIN Annie signale que la sortie du Parking situé au 2 Bis Rue de la Voie est dangereuse (manque de visibilité), il faudrait mettre un miroir.
- Local du Presbytère : La poutre du milieu s'affaisse, il faut consolider la toiture et mettre le bâtiment en sécurité.
- Proposition de Mr GONNIOT Christophe : possibilité de mettre certains documents en ligne par le biais du « CLOUD d'Orange » consultables uniquement par les Conseillers Municipaux.
- Mr GONNIOT Christophe informe les membres présents que 2 500 plans de la commune seront édités par la Société PUBLICA.
- Projet Plantations 2016 :  
Monsieur BOURNEL Paul nous fait part de l'état d'avancement du projet de plantations 2016, 500 m sont prévus :
  - Mr ALAITRU Christophe va planter sur 220 m le long de la 137 au lieudit « La Honteuse »
  - Mr VENDAY Olivier sur 105 m, le long de la Route de La Rochelle au lieudit « Vienne »
  - La Commune sur 175 m le long du Chemin de la Passerelle sur le lotissement de La Passerelle
 Cette année, la Chambre D'Agriculture ne paie que les plants.
- Le panneau « Cédez le Passage » Rue du Petit Fief est hors service.
- Piste Cyclable : Depuis la mise en place des nouvelles barrières, 3 cadenas ont été changés, chaque agriculteur a reçu une clé contre signature. Il y a 3 jours, Mr LALONNIER David a relevé le numéro d'une voiture dont le conducteur a cassé un cadenas.

Fin de séance 22 h 45.